



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL RHONE-ALPES

Cultures fruitières n°29 du 9 septembre 2014



Le Végétal
dans son Environnement

Réseau
FREDON-FGDON
Rhône-Alpes



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



Ce BSV est réalisé à partir des observations effectuées le lundi 8 septembre 2014 par les membres du réseau BSV sur les parcelles de référence non récoltées.

ABRICOTIER

ROUILLE DU PRUNIER-TRANZHELIA PRUNI-SPINOSAE

Cf. photos dans BSV n°28 du 02/09/14. **Hors réseau, en Moyenne Vallée du Rhône, la pression est faible excepté dans certaines parcelles conduites en Agriculture Biologique où un début de défoliation est observé.**

ENROULEMENT CHLOROTIQUE DE L'ABRICOTIER (ECA)

En été, la maladie peut se repérer : les arbres atteints présentent des feuilles qui jaunissent et qui s'enroulent autour de la nervure principale (attention, confusion possible avec des symptômes dus à des problèmes au niveau du collet et des racines. **Profitez de cette période pour repérer ou mieux, arrachez et brûlez les arbres infectés.**

PECHER

Les récoltes sont terminées sur les parcelles de pêcheurs suivies au sein du réseau.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - CYDIA MOLESTA

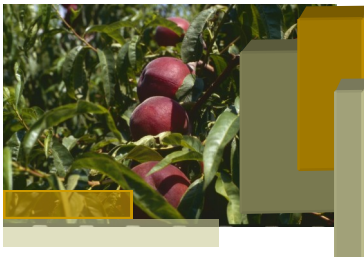
Les observations de piégeage montrent que le vol se poursuit avec des prises globalement en légère augmentation. Sur pêcher, voici les résultats dans le tableau ci-dessous :

Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES du 8 septembre sur pêcher						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
MVR	7	1	2	3	0	1

MALADIES DE CONSERVATION Cf. BSV n°21 du 16/07/14

Pour limiter les contaminations, mettre en œuvre les mesures prophylactiques suivantes :

- Dans les vergers non récoltés, réaliser une taille en vert pour aérer les arbres et diminuer l'hygrométrie du feuillage. Profiter du passage pour éliminer les fruits meurtris ou pourris.
- Pour les vergers déjà récoltés, avec présence de fruits pourris ou de momies, réaliser une taille en vert après récolte pour éliminer les rameaux porteurs de fruits momifiés et les rameaux porteurs de chancres. Pour assainir la parcelle, récupérer les fruits et rameaux atteints dans un palox, les sortir et les brûler.
- Dans tous les cas, il est nécessaire d'identifier les parcelles aux pourritures anormales et de désinfecter tout le matériel ayant servi dans ces vergers. Intervenir sur ces parcelles indépendamment des autres, pour éviter la propagation du champignon.



MALADIE DES TACHES BACTERIENNES—*XANTHOMONAS ARBORICOLA PV. PRUNI*

Il est indispensable de mettre en œuvre des mesures prophylactiques (source Groupe de Travail Xanthomonas) :

- Intervenir d'abord dans les parcelles saines puis dans celles ayant présenté des symptômes.
- En fin de travail dès la sortie de parcelle, nettoyer le matériel de tous déchets végétaux (feuilles, fruits, rameaux) et encroûtements de sève sur les sécateurs, les désinfecter à l'alcool à brûler et les remiser au sec jusqu'au lendemain.
- Irriguer avec modération, en fonction du besoin.
- Eviter les excès d'azote et les déficits potassiques ; se contenter d'une vigueur moyenne mais correcte.
- Lors de l'établissement de jeunes vergers, éviter les systèmes d'irrigation mouillant le bas du feuillage et proscrire absolument l'aspersion sur frondaison.
- Signaler au SRAL Rhône-Alpes ou à votre technicien toute nouvelle parcelle suspecte.

Penser à évaluer le potentiel d'inoculum de la maladie (Cf. BSV arboriculture n°29 du 02/09/14).

CERISIER

COSSUS GÂTE-BOIS

Ce ravageur xylophage peut entraîner d'importants dégâts et la mort rapide de cerisiers. Les larves creusent des galeries sinueuses de section ovale dans l'écorce ou dans le bois, le plus souvent au voisinage du collet. On peut repérer leur présence par l'observation d'excréments rougeâtres en dehors des galeries, dégageant une odeur désagréable, ou d'exuvies des larves dans l'écorce au niveau de la sortie des galeries.

POMMIER

TAVELURE DU POMMIER—*VENTURIA INAEQUALIS*

Les conditions annoncées cette semaine ne sont pas favorables à de nouvelles contaminations. Attention cependant en cas d'averses, surveiller la durée d'humectation en verger.

POIRIER

TAVELURE DU POIRIER - *VENTURIA PIRINA*

Des contaminations secondaires peuvent se produire en conditions favorables (humectation et températures douces) à partir des conidies issues des taches formées pendant la période de contaminations primaires ou bien également à partir des chancre sur rameau. Peu de risque cette semaine.

POMMIER-POIRIER

BILAN RECOLTE

A la récolte, il est important de faire un comptage sur 1 000 fruits pour connaître le niveau de pression des ravageurs (carpocapse, tordeuses de la pelure, pou de San José, punaise...) et maladies (tavelure, maladies de conservation, maladie des crottes de mouche, maladie de la suie...) et mieux appréhender la saison 2015.

MALADIES DE CONSERVATION

Hors réseau, de nombreuses parcelles sont concernées par la présence de pourritures sur fruits (monilioses, botrytis de l'œil).

Mettez en place des mesures prophylactiques à la récolte :

- Veillez à faire chuter et à retirer du verger les fruits atteints pour limiter les sources de contaminations.
- Manipulez avec précaution les fruits pour éviter les blessures au moment de la récolte et de la phase de conditionnement et triez à l'entrée en station.
- Supprimez tout ce qui peut entraîner des chocs lors de passages d'engins (rameaux longs).
- Eliminez les fruits trop près du sol (risque *phytophthora*).
- Evitez de cueillir en conditions pluvieuses.
- Utilisez des emballages propres.
- Ne laissez pas séjourner dehors les palox et caisses récoltés.



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



CARPOCAPSE DES POMMIERS ET POIRIERS - CYDIA POMONELLA

Un troisième vol se poursuit dans les zones précoces de Moyenne Vallée du Rhône avec des prises faibles. Pour rappel, le deuxième vol est terminé dans les autres zones et secteurs, et pour ces zones il n'y a pas de troisième vol. Au sein du réseau, seuls 2 pièges présentaient des captures (1 et 2 carpocapses) sur les 12 pièges suivis le 8 septembre. Réalisez un comptage sur 1000 fruits à la récolte pour faire le bilan sur vos parcelles.

Le modèle Carpocapse des pommes (modèle DGAL) permet d'estimer le pourcentage des populations et de prévoir l'évolution des pontes et des éclosions jusqu'à la fin de la deuxième génération.

Pour le secteur Moyenne Vallée du Rhône, le 8 septembre :

En zones précoces : le troisième vol est en cours à un niveau de faible intensité

En zones moyennes et tardives : les éclosions de G2 sont terminées.

Fin de modélisation

Pour le secteur Rhône-Loire, le 8 septembre :

Les éclosions de G2 sont terminées en zones précoces, elles se termineront cette semaine en zones moyennes le 13 septembre, et le 17 septembre en zones tardives.

Pour le secteur Savoie/Haute-Savoie :

D'après le modèle Inoki Ctifl-DGAL, le deuxième vol et les éclosions sont terminés. Les données calculées par le modèle indiquent que 95 % des éclosions de G2 ont été atteints le 9 septembre. **Les éclosions devraient se poursuivre jusqu'au 12 septembre (98 % éclosions).**

TORDEUSES DE LA PELURE - CAPUA et PANDEMIS

Le 8 septembre, aucune capture de *Capua* n'a été observée sur les 7 pièges du réseau suivis. Seuls 3 pièges présentaient des captures faibles de *Pandemis* sur les 7 suivis :

Résultats des suivis de PANDEMIS en parcelles de piégeage BSV du 8 septembre 2014					
Secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec plus de 10 captures
MVR	5	3	0	2	0
RL	1	1	0	0	0
S-HS	1	0	1	0	0

Aucun dégât n'a été observé sur les parcelles de référence suivies. Réalisez un comptage sur 1000 fruits pour évaluer le risque pour la saison 2015.

TORDEUSE ORIENTALE

Ce ravageur peut ponctuellement s'attaquer au pommier et poirier, notamment au voisinage de pêchers récoltés. Le vol se poursuit avec des prises qui se maintiennent sur les parcelles du réseau. Des dégâts avaient été signalés sur une parcelle le 1^{er} septembre en Moyenne Vallée du Rhône (zone Nord). Il n'y a pas eu de nouveau signalement le 8 septembre. **Observez vos parcelles.**

DROSOPHILES

L'élevage à partir de 3 des 4 échantillons de pommes pourries prélevées le 29 août et le 1er septembre, et présentant des œufs et larves de drosophiles, a entraîné l'émergence de nombreuses drosophiles communes, mais pas de *D.suzukii* (y compris pour 2 des échantillons où des *D.suzukii* mâles étaient visibles sur les fruits lors du prélèvement). **Il n'y a donc pas à ce jour de cas positifs sur fruits à pépins, même avec présence d'adultes *D.suzukii* dans les vergers. Un échantillon reste encore à analyser.** Pour rappel, les drosophiles communes (moucheron/mouches du vinaigre) sont attirées et s'installent dans les fruits blessés ou en décomposition, mais ne s'attaquent pas aux fruits sains.

FEU BACTERIEN-ERWINIA AMYLOVORA

Surveillez régulièrement vos parcelles, assainissez obligatoirement en cas de présence. Rappel : cette bactérie est un parasite de quarantaine. En cas de suspicion, prévenir le SRAL. Retrouvez la note technique Feu Bactérien 2013 sur le site de la DRAAF Rhône-Alpes en cliquant sur le lien suivant : http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_Technique_Feu_Bac_2013_cle0fa984.pdf



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



KIWI

BACTERIOSE DU KIWI - PSEUDOMONAS SYRINGAE PV. ACTINIDIAE

En cas de dégâts suspects, contactez le SRAL Rhône-Alpes. Veillez à mettre en place des mesures prophylactiques pour limiter la progression de la maladie en verger :

- Limiter le plus possible le transport de débris végétaux d'une parcelle à l'autre.
- Pour toute opération, commencer par les parcelles présumées saines et terminer par les contaminées.
- Après le passage dans ces dernières, veiller à limiter le risque de sortie de la parcelle de débris végétaux contaminés.
- Eliminer feuilles et tout matériel végétal qui pourraient souiller les engins utilisés (grille du pulvérisateur, lames du broyeur, roues du tracteur, etc...), pour ne pas prendre le risque de les transporter dans une parcelle saine.
- Laver les outils de taille des débris végétaux et les désinfecter avant leur remisage.
- Ne pas garer les véhicules sous les kiwis.
- Important : dans la mesure du possible, éviter de travailler dans vos plantations par temps humide.

Retrouvez plus d'informations sur les mesures prophylactiques en cliquant sur le lien suivant : http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_RA_Arbono33du12102011_cle09663e.pdf

CHATAIGNIER

CARPOCAPSE DU CHATAIGNIER

Globalement, le vol se poursuit avec des prises faibles, en légère diminution. Le 8 septembre, voici les résultats enregistrés :

- 7 et 0 captures sur les 2 pièges suivis dans le secteur Nord Ardèche,
- 1 et 0 captures sur les 2 pièges suivis dans le secteur Centre Ardèche,
- 1 capture sur le piège suivi en Sud Ardèche
- aucune capture sur le piège suivi dans la Drôme

Aucun dégât n'a été observé lors des suivis réalisés sur Bouche de Bétizac en Nord-Ardèche le 8 septembre.

NOYER

CARPOCAPSE DES NOIX

Le deuxième vol et les pontes de G2 sont terminés. Selon le modèle DGAL, 96 % des éclosions de G2 ont été atteints le 9 septembre. Les éclosions devraient se poursuivre jusqu'au 13 septembre.

MOUCHE DU BROU DE LA NOIX - RHAGOLETIS COMPLETA

La Mouche du Brou de la Noix a fait l'objet d'un changement de réglementation fin 2013. A compter de cette année, la lutte n'est plus inscrite dans un cadre obligatoire en Rhône-Alpes. Cependant le suivi de ce ravageur reste important et nécessaire pour la filière. Afin d'accompagner les producteurs dans cette évolution, un réseau de piégeage est maintenu. Le BSV fait état des communes avec vol confirmé et des communes avec captures éparées.

Voici la liste des nouvelles communes (ou zones de communes) concernées au 9 septembre :

Liste des nouvelles communes avec vol confirmé au 9 septembre :	
Département	Commune
26	HAUTERIVES
26	MARCHES
26	PARNANS
26	ST JEAN EN ROYANS
38	ST PIERRE DE BRESSIEUX_B
38	STE ANNE SUR GERVONDE

Liste des nouvelles communes avec captures éparées au 9 septembre :	
Département	Commune
26	CHATILLON EN DIOIS
26	CHATILLON ST JEAN_A
26	ECHEVIS
38	ST BONNET DE CHAVAGNE_B



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



FRUITS ROUGES

D. SUZUKII

Le 8 septembre, 29 captures ont été observées sur la parcelle de fraisier (dernier relevé) suivie à Ville-sous-Anjou en Isère. Rappel : seuls les mâles sont comptabilisés lors des relevés de pièges par les observateurs. Il n'y a pas de corrélation entre le nombre de captures et le pourcentage d'attaque des fruits, réalisez des observations régulières.

Soyez vigilants. Tout doit être fait pour éviter la pullulation de l'insecte dans les cultures. Depuis 2 ans, nous constatons que la mise en œuvre des mesures prophylactiques améliore la situation en cultures. Les recommandations sont les suivantes :

- Dès les premiers fruits matures, il faut augmenter sa vigilance, et observer régulièrement les fruits pour détecter les premiers dégâts. Les fruits à pleine maturité sont plus exposés aux pontes de *D. suzukii*.
- Ne pas trop espacer les cueillettes des cultures à récolte étalée (au minimum 2 récoltes/semaine en framboise et fraise).
- Veiller à la bonne aération des cultures. Tout ce qui favorise l'hygrométrie et l'humidité dans la culture doit être évité.
- Ne pas laisser les fruits en sur-maturité ou infestés sur le plant ou tombés au sol. Ces déchets sont à évacuer des cultures et à détruire régulièrement au moment de la récolte. Ils peuvent être mis en sacs ou containers hermétiques et laissés quelques jours au soleil. L'enfouissement des fruits n'est pas efficace.

Pour plus d'informations, consultez la Note Technique Nationale 2014 :

http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_technique_D_Suzukii_revision_2014_cle8a6134.pdf

TOUTES ESPECES

MOUCHE MEDITERRANEENNE - *CERATITIS CAPITATA*

Le 8 septembre, une nouvelle capture a été observée sur la parcelle de pêcheurs (1^{ère} capture constatée la semaine dernière) suivie dans le Rhône. Une prise a également été enregistrée (première capture) sur un des 3 pièges suivis sur pommiers cette semaine (Drôme, Isère).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes.

Directeur de publication : Jean-Luc FLAUGERE, Président du Comité Régional d'Epidémiologie

Animation : Anne-Lise CHAUSSABEL, Chambre d'agriculture de la Drôme

Analyse de risque et Rédaction : Manuela DAGBA, FREDON Rhône-Alpes

Comité de validation : Chambre d'agriculture de la Drôme

A partir des observations réalisées par : A partir des observations réalisées par : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, et de l'Isère, Chambre d'agriculture Savoie-Mont-Blanc, Coopérative du Pilat, Agrisudest SA, Naturapro, Lorifruit, Terres dioises, Ets Payre, EPL Olivier de Serres, GIE Tain l'Hermitage, SCAN, Groupe Dauphinoise, Valsoleil, Inovappro, Agrodia, FDGDON26, FDGDON38, FDGDON 07, FDGDON73, FREDON Rhône-Alpes, ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Cooptain, Coopénoix, SENURA, SEFRA

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRARA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.